

Tripoli, Libye, 14 novembre (Infosplusgabon) - Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en Libye, Ghassan Salamé, a affirmé que la décision d'imposer un embargo sur les armes à la Libye, adoptée par le Conseil de sécurité en 2011, a été violée depuis sa publication, soulignant, sans les nommer, que "des pays ayant adopté la résolution interdisant les armes en Libye en 2011, violent cet embargo".

Des pays comme l'Egypte, la Jordanie, la Turquie, le Soudan, les Emirats arabes unies, la Biélorussie, la France et la Russie sont accusés d'avoir violé l'embargo imposé en 2011 par le Conseil de sécurité.

"Ces violations ont augmenté depuis le début de la guerre de Tripoli le 4 avril", a précisé M. Salamé dans une interview accordée mercredi à la radio publique algérienne, ajoutant que les grandes puissances disposent des informations sur les exportateurs des armes qui parviennent aux parties au conflit en Libye, mais ne les "partagent pas avec les Nations unies".

Une Conférence internationale de Berlin sur la Libye, prévue en décembre prochain, regroupant les grandes puissances membres du Conseil de sécurité et certains pays impliqués dans les affaires libyenne, doit se pencher, outre, sur l'adoption d'un cessez-le-feu, sur le raffermissement de l'embargo pour arrêter le flux des armes qui attisent le conflit dans ce pays d'Afrique du Nord.

Des affrontements armés ont éclaté dans la banlieue de Tripoli le 4 avril dernier entre les forces du commandement général de l'Armée nationale libyenne, dirigée par le maréchal Khalifa Haftar, et les troupes de l'Armée loyale au Gouvernement d'union nationale présidé par Fayez al-Sarraj, ayant entraîné des milliers de morts et de blessés et provoqué le déplacement de plus de 120.000 civils, selon les organisations des Nations unies.

Dans son entretien avec la radio algérienne, M. Salamé a déclaré que le rapport annuel du Comité d'experts du Conseil de sécurité, qui sera annoncé dans les prochains jours, indiquera de nombreuses violations des exportations d'armes vers les parties au conflit.

"Nous n'avons pas reçu le rapport jusqu'à présent, malgré des fuites faisant état de certains éléments du rapport".

Il a ajouté que "les Nations Unies ne disposaient pas d'un mécanisme pour suivre l'embargo sur les armes via les satellites, mais à la légitimité de demander aux pays dotés de ces capacités de les aider à connaître les pays fournissant des armes en Libye par voies terrestre, maritime ou aérienne".

FIN/INFOSPLUSGABON/MPU/GABON2019

© Copyright Infosplusgabon